



**Déclaration préliminaire de Mark Carney
gouverneur de la Banque du Canada
devant le Comité permanent des finances de la
Chambre des communes
le 27 avril 2010
Ottawa (Ontario)**

LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Président, distingués membres du Comité, bonjour. Je suis ravi de me présenter devant ce comité aujourd'hui pour discuter du point de vue de la Banque du Canada au sujet de l'économie et de l'orientation de la politique monétaire. Avant de répondre à vos questions, permettez-moi de vous donner un aperçu de la plus récente livraison du *Rapport sur la politique monétaire*, qui a été publiée la semaine dernière.

- La croissance économique mondiale a été un peu plus forte que prévu, l'activité s'accroissant de façon notable dans les économies de marché émergentes et la plupart des économies avancées affichant une reprise modérée. La Banque prévoit maintenant que la croissance mondiale devrait s'établir en moyenne à un peu plus de 4 % par année jusqu'à la fin de 2012.
- Au Canada, la reprise se révèle un peu plus rapide que la Banque ne l'entrevoyait en janvier. Elle est soutenue par le maintien de la détente monétaire et budgétaire, l'amélioration des conditions financières, l'accélération de l'activité économique à l'échelle mondiale, la bonification des termes de l'échange et le regain de confiance de la part des entreprises et des consommateurs.
- L'année 2010 devrait voir la demande du secteur privé prendre le relais du secteur public comme principale source de croissance. La Banque estime maintenant que le rythme de progression du PIB atteindra 3,7 % en 2010 avant de ralentir progressivement et de s'établir à 3,1 % en 2011 et à 1,9 % en 2012.
- Ce profil reflète la croissance plus forte à court terme à l'échelle mondiale, le très grand dynamisme du marché de l'habitation au Canada et l'opinion de la Banque selon laquelle les mesures de relance ont donné lieu à un devancement à la fin de 2009 et au début de 2010 d'un plus grand volume de dépenses que prévu.
- Parallèlement, la vigueur persistante du dollar canadien, la piètre tenue du pays au chapitre de la productivité relative et le bas niveau de la demande américaine, en chiffres absolus, continueront de freiner considérablement l'activité économique au Canada.
- La Banque estime que le niveau du PIB au premier trimestre de 2010 était d'environ 1 % inférieur à son sommet du troisième trimestre de 2008, et de quelque 2 % en deçà de son potentiel. L'économie devrait retrouver son plein potentiel au deuxième trimestre de 2011, soit un trimestre plus tôt que la Banque ne l'estimait en janvier.

- Les perspectives de l'inflation reflètent les influences conjuguées de la demande intérieure plus robuste, du ralentissement de la progression des salaires et de l'offre excédentaire au sein de l'économie. L'inflation mesurée par l'indice de référence, qui est légèrement supérieure aux prévisions de janvier, devrait reculer quelque peu au deuxième trimestre de 2010, à mesure que l'effet des facteurs temporaires se dissipera, et continuer à avoisiner 2 % jusqu'à la fin de la période de projection.
- L'inflation mesurée par l'IPC global devrait se situer légèrement au-dessus de 2 % au cours de la prochaine année, avant de regagner la cible au second semestre de 2011.
- Malgré le raffermissement de la reprise à l'échelle du globe et au Canada, des risques considérables pèsent sur les prévisions de la Banque.
- Deux principaux risques à la hausse entourent l'inflation. Il se pourrait que l'élan des dépenses des ménages et de l'investissement résidentiel dépasse les attentes actuelles. Sur la scène mondiale, une reprise plus rapide qu'escompté pourrait stimuler la demande d'exportations canadiennes et améliorer les termes de l'échange.
- Du côté des risques à la baisse, la vigueur persistante du dollar canadien, conjuguée au piètre bilan du pays au chapitre de la productivité relative, bride la croissance d'une façon plus marquée que prévu et ajoute aux pressions à la baisse sur l'inflation.
- Il est également possible que la reprise économique mondiale soit plus lente que projeté en ce moment. À cet égard, il se peut que les inquiétudes liées au crédit souverain s'intensifient, ce qui provoquerait une hausse des coûts d'emprunt et un resserrement plus rapide des politiques budgétaires dans certains pays. L'un ou l'autre de ces facteurs entraînerait une baisse de la demande privée mondiale par rapport à la projection établie par la Banque dans son scénario de référence.
- À moyen terme, les déséquilibres macroéconomiques mondiaux continuent de présenter des risques importants pour les perspectives. Bien que ces déséquilibres se soient amenuisés durant la récession, une amélioration soutenue à moyenne échéance suppose non seulement l'assainissement des finances publiques dans les pays avancés, mais aussi un renforcement de la croissance de la demande intérieure et le rajustement des taux de change réels dans les pays affichant de forts excédents du compte courant. En l'absence de telles mesures, les conséquences pour l'économie mondiale pourraient être considérables.
- Le cadre du G20 vise à aider l'économie mondiale à progresser dans la bonne direction. La fin de semaine dernière, les pays membres du G20 ont réitéré leur engagement envers cette initiative.
- Au Canada, en réaction à la récession prononcée et synchronisée à l'échelle du globe, la Banque a abaissé rapidement le taux cible du financement à un jour en 2008 et au début de 2009 pour l'établir au plus bas niveau possible. En outre, en avril 2009, elle s'est engagée à le maintenir à ce niveau, sous réserve des perspectives en matière d'inflation.

- Cette politique non traditionnelle a fourni une impulsion additionnelle considérable pendant une période marquée par une conjoncture économique très défavorable et des risques importants à la baisse pesant sur l'économie mondiale et l'économie canadienne.
- À la faveur de l'amélioration récente des perspectives économiques, ces politiques exceptionnelles deviennent moins nécessaires et il convient de commencer à atténuer la détente monétaire en place. C'est pourquoi, le mardi 20 avril 2010, la Banque a mis fin à son engagement conditionnel. Cela représente un resserrement de la politique monétaire.
- À partir de maintenant, rien n'est réglé à l'avance. L'ampleur et le moment où l'on procédera à de nouvelles réductions du degré de détente monétaire seront fonction des prévisions concernant l'activité économique et l'inflation et seront compatibles avec la réalisation de la cible d'inflation de 2 %.

Sur ce, je serais heureux de répondre à vos questions.